



**Arrêté préfectoral portant inscription
au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers conservés à MAREUIL-CAUBERT (Somme)**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II et notamment l'article R 622-32 portant inscription d'un objet mobilier au titre des monuments historiques ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 9 novembre 2023 ;

Considérant que la conservation des objets mobiliers ci-après désignés présentent, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, conservés à l'église Sainte-Marie-Madeleine de Caubert située dans la commune de Mareuil-Caubert (Somme), appartenant à la commune de Mareuil-Caubert et actuellement déposés dans le dépôt de la conservation des antiquités et objets d'art, à Dury (Somme) :

Statue : saint Nicolas

Auteur : non identifié

Datation : XVI^e siècle

Matériaux : bois, peint polychrome

Dimensions (cm) : H = 106 ; La = 37 ; Pr = 25



Statue : saint évêque (saint Sanson ?)

Auteur : non identifié

Datation : XVI^e siècle

Matériaux : bois, peint polychrome

Iconographie (sur les orfrois de la chasuble) : saint François d'Assise, saint Jean Baptiste, autre saint

Dimensions (cm) : H = 126 ; La = 47 ; Pr = 24



Statue : saint Fiacre

Auteur : non identifié

Datation : 1^{ère} moitié XVII^e siècle

Matériaux : bois, peint polychrome

Dimensions (cm) : H = 84 ; La = 44 ; Pr = 23



12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf

Article 2

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire, à l'affectataire et au dépositaire.

Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés, pour le préfet de région et chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

26 SEP. 2024



Bertrand GAUME

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr